



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSystème

26 novembre 2013

Fiche d'information sur le nouveau billet de 10 euros

Plus de dix ans après l'introduction des billets et pièces en euros, l'Eurosystème a lancé l'émission d'une deuxième série de billets en euros, baptisée « Europe ». Un portrait d'Europe, personnage de la mythologie grecque qui a donné son nom à notre continent, y figure dans l'hologramme et le filigrane.

Le nouveau billet de 5 euros, mis en circulation le 2 mai 2013, intègre de nouveaux signes de sécurité perfectionnés qui assurent une meilleure protection contre la contrefaçon. Ce billet et tous les autres billets en euros sont faciles à vérifier grâce à la méthode consistant à « toucher, regarder, incliner » : voir la page Internet <http://www.nouveaux-billets-euro.eu/Les-billets-en-euros/Les-signes-de-sécurité/TOUCHER/LE-NOUVEAU-BILLET-DE-5-EUROS>.

Le nouveau billet de 10 euros sera mis en circulation en 2014. Des informations plus détaillées sont disponibles sous : <http://www.nouveaux-billets-euro.eu>.

- **Quand le nouveau billet de 10 euros sera-t-il mis en circulation ?**

26 novembre 2013	13 janvier 2014		juin 2014	après l'été 2014
Séminaire de la BCE destiné aux fabricants et fournisseurs d'équipements pour les billets, à la Banque nationale de Belgique, à Bruxelles	Présentation du nouveau billet de 10 euros à la Banque centrale européenne, à Francfort-sur-le-Main	Prêt de nouveaux billets de 10 euros aux fabricants et fournisseurs d'équipements pour les billets afin qu'ils puissent adapter leurs automates et dispositifs d'authentification	Envoi des brochures consacrées au nouveau billet de 10 euros dans trois millions de points de vente de la zone euro	Mise en circulation du nouveau billet de 10 euros dans l'ensemble de la zone euro

La date exacte de mise en circulation sera annoncée lors de la présentation du billet, le 13 janvier 2014. Le tableau ci-dessous présente un aperçu des travaux préparatoires à son introduction.

- **L'Eurosystème est-il responsable de l'acceptation des nouveaux billets dans les automates et les dispositifs d'authentification ?**

Les automates et les dispositifs d'authentification des billets ne sont pas de la responsabilité de l'Eurosystème mais de leurs propriétaires et, indirectement, de leurs fournisseurs et fabricants. Il revient cependant à l'Eurosystème de fournir aux partenaires concernés l'ensemble des informations et documents nécessaires à l'adaptation de ces automates et de ces dispositifs aux nouveaux billets. La Banque centrale européenne (BCE) et les banques centrales nationales travaillent en étroite collaboration avec les fabricants, fournisseurs, opérateurs et propriétaires d'automates de traitement des billets et de dispositifs d'authentification afin que l'adaptation du matériel soit réalisée en temps voulu pour la mise en circulation de chaque coupure. L'Eurosystème encourage les propriétaires de tels équipements à vérifier avec leur fournisseur s'ils acceptent les nouveaux billets et s'ils pourront traiter les futures coupures de la série « Europe ». Les listes des dispositifs d'authentification et des automates de traitement des billets qui acceptent le nouveau billet de 5 euros peuvent être consultées sous : www.ecb.europa.eu/euro/cashprof/cashhand/devices/html/results.fr.html. Ces listes feront l'objet d'une mise à jour avec les informations relatives au nouveau billet de 10 euros. Par ailleurs, il est toujours possible de recourir à la méthode consistant à « toucher, regarder, incliner » ([http://www.nouveaux-billets-euro.eu/Les-billets-en-euros/Les-signes-de-sécurité/TOUCHER/LE-BILLET-DE-5 EUROS-DE-LA-PREMIÈRE-SÉRIE](http://www.nouveaux-billets-euro.eu/Les-billets-en-euros/Les-signes-de-sécurité/TOUCHER/LE-BILLET-DE-5-EUROS-DE-LA-PREMIÈRE-SÉRIE)) pour reconnaître un billet authentique.

- **Pour quelles raisons avons-nous besoin de nouveaux billets ?**

La BCE et les banques centrales nationales de la zone euro ont le devoir de préserver l'intégrité des billets qu'elles émettent et d'intégrer les avancées technologiques réalisées dans le domaine. Elles doivent actualiser et améliorer sans cesse le graphisme et les signes de sécurité des billets. La BCE et les banques centrales nationales de l'Eurosystème développent donc la série « Europe » afin d'assurer le maintien de la confiance du public dans la monnaie. La nouvelle série continuera d'offrir une protection optimale contre la contrefaçon, les billets devenant toujours plus sûrs.

En outre, le revêtement de protection appliqué sur les petites coupures de la série « Europe » rendront celles-ci plus résistantes. Les billets devront être remplacés moins souvent, ce qui réduira les coûts et les incidences sur l'environnement.

- **Quand les prochaines coupures seront-elles émises ?**

Les billets de la série « Europe » seront introduits selon un ordre croissant. Le billet de 20 euros sera ainsi mis en circulation après celui de 10 euros, à une date encore indéterminée.